



# FLASH INFOS ROQUESÉRIÈRE

## Informations pratiques

### Horaires d'ouverture Mairie

Lundi 8h30 - 12h30 / 14h 19h

Jeudi 14h - 19h

### Coordonnées :

Tél 05 61 84 22 22

Mel : roquese-

riere.mairie@wanadoo.fr

Site internet : [www.roqueseriere.fr](http://www.roqueseriere.fr)

Facebook : Roquesérière com-mune

### Bibliothèque :

Mardi / Jeudi : 16h30 - 19h00

### Déchetterie de Garidech :

-Fermeture le lundi

-Ouverture du mardi au dimanche, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

**Tri sélectif** : poubelle jaune les vendredis matin des semaines paires.

**Déchets ménagers** : poubelle noire tous les mardis matin

### Directeur de la publication :

Thierry Castet

2 rue de l'église

31380 Roquesérière

### Comité de rédaction :

Thierry Castet et Fabienne

Cortyl-Marcou

**Le site Internet de votre commune est mis à jour tous les vendredis .**

Professionnels et artisans, afin de donner plus de visibilité à votre activité, donnez les informations concernant votre société à la mairie. Elles seront collectées sur le site de la mairie accessible à tous les habitants.

"Un jalon historique : le 200<sup>ème</sup> bulletin de notre commune !"

Chères citoyennes, chers citoyens,

200<sup>ème</sup> bulletin municipal... il existe depuis 1996, dénommé dès l'origine Flash infos. Au fil du temps, il s'est étoffé et régulièrement il informe les habitants de ce qui constitue la vie municipale : décisions du conseil, projets, réalisations en cours, difficultés rencontrées et événements communaux et associatifs. Il a parfois été enrichi par des souvenirs de nos anciens, par des articles sur notre patrimoine commun, par des portraits d'habitants. C'est un lien important que nous avons, en tant qu'élus, à cœur de maintenir.

Nous nous étions engagés à vous informer régulièrement par la parution de 4 bulletins par an, nous avons respecté notre engagement, ce qui représente une charge de travail certes importante mais nécessaire. Je voudrais remercier ici tous ceux qui y contribuent : élus, représentants d'associations et les agents communaux qui glissent tous les 4 mois un exemplaire dans chaque boîte aux lettres. Nous avons en effet maintenu la formule papier du Flash infos qui nous semble plus adaptée à cette « presse locale » et plus accessible à tous. Vous pouvez cependant trouver sur le site de la mairie les anciens Flash infos des 10 dernières années.

L'été se prépare et pour la municipalité c'est bientôt la fin des travaux de l'ancienne maison des associations ; nous devons bientôt dénommer cette maison restaurée et en faire un véritable lieu de vie au cœur du village. Pour cela, la participation de chacun sera importante et toutes les idées et bonnes volontés pour faire vivre ce lieu seront les bienvenues. Il nous reste le problème de la salle des fêtes, en effet la dégradation d'une poutre, récemment découverte, la rend pour l'instant inutilisable ; c'est une vraie déconvenue pour notre équipe et pour tout le village...

L'été c'est aussi l'occasion de se retrouver pour la fête, un moment de partage et de réjouissances communes. Je vous y espère nombreux et je remercie encore tous les bénévoles, jeunes ou plus anciens, qui permettent que, chaque année, elle ait lieu.

Espérant avoir le plaisir de vous croiser lors de ces manifestations, je vous souhaite un bel été.

Bien amicalement,

Votre Maire,

Thierry CASTET

## Prochaine manifestation :

**Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 juillet : c'est la fête au village !**

**Inscriptions (mounjetade et moules frites)**

**les samedis 15 et 22 juillet de 10h à 12h devant la mairie**

C'est avec une certaine émotion que je souhaite rendre hommage aujourd'hui à Célia Mentelski notre secrétaire de mairie qui s'apprête à quitter ses fonctions après 3 années de service exemplaire. Je lui suis reconnaissant pour son engagement sans faille et pour les excellentes relations qu'elle a su instaurer tant avec les habitants qu'avec les élus et les collègues. Ses compétences et son implication personnelle lui ont permis d'assumer parfaitement la fonction de secrétaire de mairie, ce à quoi son expérience professionnelle ne l'avait pas préparée ! Bravo.

Je souhaite, et le Conseil Municipal avec moi, la remercier chaleureusement pour sa belle contribution. Ses efforts et son dévouement ont grandement contribué à la réussite de notre administration municipale. Nous lui souhaitons le meilleur pour ses projets futurs et espérons qu'elle gardera de bons souvenirs de son passage parmi nous.

Le départ de Célia ouvre la porte à une nouvelle opportunité et c'est avec enthousiasme que nous accueillerons Mike Perez en tant que nouveau secrétaire de mairie dès le 1er septembre. Certains d'entre vous le connaissent peut-être déjà, puisqu'il a travaillé au sein de notre mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Autre changement au sein de l'équipe communale : Jean-Pierre Marin, notre précieux responsable de l'entretien et de l'équipe des agents, se prépare à passer le flambeau à Sébastien Pons en tant que responsable de l'équipe d'en-

retien et garde champêtre. Cette transition se fera dans un esprit de continuité et de collaboration.

Au cours des années, Jean-Pierre Marin a été un pilier de notre commune rurale, s'investissant sans relâche dans l'entretien et l'embellissement de notre environnement. Son professionnalisme et son dévouement inébranlable ont grandement contribué à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre. Nous lui sommes extrêmement reconnaissants pour ses nombreuses années de service dévoué.

Cependant, il est important de souligner que Jean-Pierre n'a pas encore quitté ses fonctions. Actuellement, il travaille en étroite collaboration avec Sébastien et Antoine Berg, partageant avec eux son expérience et son expertise. Cette période de transition permettra à Sébastien d'apprendre les spécificités de notre environnement et de bénéficier des précieux conseils de Jean-Pierre pour poursuivre les travaux d'entretien et préserver la beauté de notre cadre de vie. Il continuera à bénéficier du soutien et des conseils avisés de Jean-Pierre, qui occupe un rôle de formateur et conserve à ce jour sa « casquette » de garde champêtre au sein de notre équipe.

En tant que maire de notre commune, je suis convaincu que l'expérience combinée de ces deux membres de notre équipe communale contribuera au développement et à l'amélioration continue de notre commune.

T. Castet

### La vie de l'école

Une année de plus pour notre école, année qui se termine par le départ de notre professeure d'une des deux classes de petite et moyenne sections de maternelle : Sophie Bordes nous quitte. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et nous la remercions chaleureusement pour cette collaboration positive au sein de notre école. Nous notons l'arrivée au sein du RPI de Mme Aude Marty en tant que directrice de l'école maternelle et tenons à lui souhaiter la bienvenue.

Notre RPI évolue en même temps que la population de nos villages et nous en sommes très heureux, cela entraîne une hausse significative du nombre d'élèves. En effet, en septembre 2023, nous aurons un effectif de 130 élèves toutes classes confondues : 76 en primaire et 54 en maternelle. Nous nous devons d'accueillir tous ces enfants dans le meilleur environnement possible.

La volonté municipale a toujours été de soutenir le RPI. Aussi, pour apporter l'aide nécessaire aux enfants scolarisés en primaire, nous avons fait le choix d'acheter 3 ordinateurs qui s'ajoutent aux 3 ordinateurs achetés par la mairie de Montpitol. La mairie de Roquesérière participe ainsi volontairement à un achat utile à la formation des élèves qui auront à leur disposition 2 ordinateurs par classe.

A. Fornasier



### Etat civil

#### Naissances

VELLA Clément, le 24 juin  
BROUARD Ambre, le 29 juin

#### Avis de décès

Germain REILHAC le 10 avril

En tant que maire, je présente mes sincères condoléances à la famille de M. Reilhac. J'ai beaucoup apprécié sa gentillesse et son humilité. C'est une belle personne qui nous a quittés.

T. Castet

# Transition écologique et énergétique

## Protection d'une zone humide à Roquesérière

Depuis un an, la Mairie a engagé une démarche auprès du Département et plus particulièrement auprès du service Biodiversité et Aménagement Durable. Plusieurs visites de terrain ont été organisées afin de convenir de zones de plantation de haies et potentiellement caractériser certaines zones comme « zones humides ». Celles-ci se définissent par au moins 2 critères : la morphologie des sols et la présence de plantes hygrophiles. La conservation de ces sites est primordiale ; berceaux de diversité biologique, ils offrent des zones d'alimentation, de reproduction de la faune sauvage...

A Roquesérière, Une zone a été reconnue comme « zone humide » : celle du lavoir situé entre le chemin de Rossignol et celui de Jammes Albert. Avec l'accord d'un propriétaire agriculteur, que nous remercions ici, 1 hectare de zone humide sera bientôt sanctuarisé. Les services du Département auront la charge d'aménager et d'entretenir cet écrin de verdure. Nous vous tiendrons informés de l'avancée du dossier et des aménagements prévus.

## Voie douce : bonne nouvelle !

Depuis maintenant 2 ans, notre commune était en pourparlers avec la SPLA, gestionnaire des Portes du Tarn, pour que soit autorisé un cheminement piétonnier qui borderait la route de Saint-Sulpice sur plusieurs centaines de mètres et éviterait ainsi que les piétons empruntent la départementale avec les risques que cela représente. S'agissant d'une zone de compensation, cette démarche a aussi nécessité l'accord de la DREAL Occitanie (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement). Très prochainement des panneaux pédagogiques seront installés le long de ce cheminement. Les services techniques de la commune prendront en charge la tonte du parcours pédagogique. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'équipe de la SPLA et sa direction pour nous avoir permis d'accéder à notre sollicitation. Il restera à aménager un cheminement piétonnier d'une cinquantaine de mètres qui permettra de contourner la réserve d'eau et la mare. Cet aménagement nécessitera l'accord préalable du propriétaire de la parcelle agricole concernée. A suivre donc !

T. Castet

## Départ du Capitaine de Gendarmerie Jérôme Bringuier

Ce 20 juin, nous avons été conviés, Alexandre Michel et moi-même, au « pot de départ » du Capitaine Bringuier Commandant la Communauté de Brigades de L'Union. Après 4 ans passés à la tête de la brigade de l'Union, le capitaine prend de nouvelles responsabilités dans la région Montalbanaise.

Je dois le saluer et le féliciter pour la qualité du travail accompli au sein de notre commune notamment. J'y associe bien évidemment la vingtaine de gendarmes qui œuvrent à ses côtés. Je n'oublie pas l'importance de son action dans la réussite de notre dispositif « Citoyen vigilant », réactivité, proximité, forte implication de la brigade. Merci Capitaine !



T. Castet

**Quelles que soient vos difficultés, administratives, personnelles ou familiales, la maison départementale de proximité vous accueille à Montastruc, dans les locaux du Conseil Départemental (avenue de Castelnau, derrière la poste).**

**N'hésitez pas à aller rencontrer les agents en charge de l'accueil  
les lundis et mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
et les mercredis de 9h à 12h30  
sans rendez vous**



## Vie associative



L'année scolaire est terminée...

### Revenons sur les Olympak's !

Ce nouvel événement s'est déroulé le 16 Avril à Roquesérière, où les bénévoles de l'APE ont proposé aux enfants des olympiades pour les maternelles et élémentaires : des jeux collaboratifs en équipe qui permettaient aux enfants de gagner des chocolats. Cet événement fut un franc succès pour notre association, nous avons eu 68 inscriptions d'enfants au total. Les bénéfices de cette belle journée s'élèvent à 210,14€.

### Deux événements ont eu lieu :

- la vente de livrets de recette,
- la fête des écoles du 23 juin : repas festif proposé à l'issue du spectacle des enfants organisé par les maitresses, et des stands de jeux tenus par l'ALAE.

### Quelques chiffres sur l'année en cours...

A ce jour, grâce à l'implication de tous, l'APE a déjà collecté cette année 2071,13€ de bénéfices et reçu 768€ de subventions des deux communes du RPI (600€ de Roquesérière et 168€ de Montpitol).

Une nouvelle fois nous tenons à remercier l'ensemble des participants, bénévoles, acteurs et soutiens (les deux mairies et leurs employés, les enseignantes, ATSEM, les l'équipe de l'ALAE...).

Vous permettez tous de contribuer à la réussite de nos événements !

### Rentrée scolaire 2023-2024 :

Pensez à acheter des étiquettes d'identification pour les vêtements de vos enfants !

Notre partenariat nous permet de vous proposer 5% de remise sur vos achats avec le code ci -contre (étiquettes vêtements, objets personnalisés, etc.).

### 15% des ventes sont reversées à l'APE !

A très vite,

L'équipe de l'APE

Site internet  
A-qui-S.fr  
Code: ROQ2273

Lors de son AG le 11 juin, l'ACCA de Roquesérière (chasse), a décidé de changer son mode de chasse, de ne plus faire de lâcher de perdrix de tir et de réintroduire des perdrix rouges sauvages. De ce fait, au printemps des reproducteurs seront lâchés et des cages avec eau et agrainoirs seront installées à des endroits adaptés.

D'autre part, des chasseurs et l'association Arbres et paysages d'autan ont planté 280 ml de haie champêtre et un couvert propice aux petits gibiers et ont semé du sarrasin et du sorgho.

Les chasseurs sont prêts pour ce changement et heureux de revoir de la perdrix sauvages et de limiter au maximum le tir.

PONS Jean-Philippe  
Président de l'ACCA



**Le vendredi 11 août Spectacle de clôture de Vacances artistiques**, 15 jours destinés à des personnes handicapées quinze jours qui peuvent créer ensemble, faire du théâtre, de la danse et de la terre.

La culture Occitane sera mise en valeur à travers des contes théâtralisés, chorégraphiés et modelés en direct.

Ouvert à tous. Cette année ce sera Salle René Cassin à Saint Sulpice à 17h30.

**Le jeudi 24 août Spectacle de marionnettes Innuk par « Le chemin qui marche »**

Troupe du Québec en tournée en France. Pour toute la famille, à 20h à Mestre Gouny

Association Domino - Renseignements Anita Chatteley 06 74 96 28 11



# Vie associative



Depuis maintenant 2 ans le Club Mouche de Roquesérière intervient toutes les semaines sur les ALAE des villages de la communauté de communes pour des initiations sur la pêche à la mouche et sensibilisation du milieu aquatique .

En 2022 le club a animé une semaine lors d'une colonie organisée par le LEC sur le Tarn Cette année, en collaboration avec le LEC et la C3G, une journée Pêche à la Mouche a été organisé sur le lac de Villariès le mercredi 28 Juin. Des enfants de Roquesérière et de Montpitol ont pu y participer.

Il a eu lieu le samedi 17 juin, et sous le soleil ! Le fameux vide-grenier du Comité des fêtes ! Il était attendu... il a eu un beau succès ! Une trentaine d'exposants se sont retrouvés sur la place, sous les platanes... une belle journée pour passer du temps ensemble et faire des affaires ! Un bon moment de convivialité !



## Concours d'épouvantails

Pour des problèmes liés à des travaux dans la salle des fêtes, nous ne savons pas à ce jour si la journée des arts pourra avoir lieu... Mais nous maintenons le concours dans le village et, à la demande générale, le thème du concours est "les épouvantails" !

Commencez donc à réfléchir à votre épouvantail, nous vous indiquerons début septembre la date limite pour l'exposer devant chez vous pour que nous puissions le prendre en photo et que les habitants puissent voter pour la création de leur choix.

assogelatine@gmail.com

**CHANGEMENT DE SALLES DES FÊTES !**  
\* Salle des fêtes de Roquesérière fermée pour cause de travaux !

**CLUB Vitalité ROQUESÉRIÈRE**

**SAISON SPORTIVE 2023 - 2024**

**SÉANCE D'ESSAI AU CHOIX GRATUITE !**

<b>ST JEAN L'HERM</b>	Lundi 19H - 20H avec Anne-Marie Gym du dos
	Lundi 20H - 21H avec Anne-Marie Gym, échauffement, abdos, fessiers, étirements
<b>AZAS</b>	Mardi 17H - 18H avec Patrice Gym douce, abdos, fessiers étirements, réveil musculaire
	Mardi 18H - 19H avec Patrice Yoga
<b>ST JEAN L'HERM</b>	Mercredi 18 - 19h et 19h - 20h avec Patrice Cours de Pilates
	Mercredi 20H10 - 21H10 avec Patrice Gym, cardio, abdos, fessiers, renforcement musculaire

**2 CHOIX POSSIBLES :**

3h Gym + 1h Pilates + 1h Gym dos	110 € *
1h Yoga	110 € *

**REJOIGNEZ - NOUS !**  
A partir du 11 septembre 2023  
(certificat médical obligatoire)

\* Licence incluse

**Renseignements :**  
06.29.24.03.07 OU 06.75.99.62.82  
Club.vitalite@gmail.com

## La fête du village hier. La fête du village aujourd'hui, une équipe de jeunes motivés

### Une fête pour se connaître, se retrouver

Autrefois, la fête locale avait lieu en juillet, le dimanche et le lundi, juste après la fin de l'année scolaire qui commençait en octobre et se terminait fin juillet ; il fallait en effet que les enfants soient disponibles pour aider dans les champs et aux vendanges. C'était l'adjoint au maire qui était chargé des fêtes.

Sur la place de l'église, il fallait gratter l'herbe pour danser, car il n'y avait ni parquet, ni macadam. Pour accrocher les lumières, on installait une dizaine de mâts de cocagne.

A l'apéritif, le dimanche, après la messe de Ste Anne, les jeunes offraient un gâteau au maire. Le dimanche après-midi et le lundi, c'était bal au son de l'orchestre.

Le lundi, à l'aide d'un bâton et les yeux bandés, il fallait casser la cruche, suspendue entre deux platanes, dans laquelle il y avait de l'eau. Si on la touchait, on gagnait un peu d'argent.

Il n'y avait pas de repas comme maintenant, chacun mangeait chez soi.

Après la guerre, on avait pris l'habitude de faire la « re-fête », 2 ou 3 semaines après, mais ça s'est vite perdu.

---

En 2028, cela fera 50 ans que le comité des fêtes, association loi 1901, existe... depuis longtemps, les bénévoles ont remplacé les élus dans l'organisation de la fête du village. C'est donc une tradition ancienne que les bénévoles d'aujourd'hui perpétuent.

La singularité de la fête de Roquesérière repose surtout sur un mélange de générations et l'implication de nombreux jeunes, issus de familles anciennes du village ou de familles nouvellement arrivées, des jeunes qui reprennent ou reprendront le flambeau des plus âgés... Le bureau du comité des fêtes est lui aussi intergénérationnel : Ludovic est président et Gilles vice-président, Isabelle est secrétaire et Tiphaine et Anne-Sophie secrétaires adjointes, Valérie est trésorière et Arnaud trésorier adjoint.



Les jeunes bénévoles sont nombreux, une trentaine entre 14 et 35 ans, parfois davantage, des jeunes pour qui l'été c'est d'abord la fête et la possibilité de se retrouver depuis la distribution des programmes jusqu'à la fin des vacances. Certains l'affirment : « je suis né dedans », « je n'ai jamais raté une fête », « on se retrouve tous les week-ends de l'été », « on travaille ou on est étudiants, parfois loin, alors on s'empresse de migrer pour se retrouver, se ressourcer », « je viens pour aider, pour participer, pour représenter le village, pour animer le village, pour être utile », « je suis tombée dans le bain il y a 14 ans, je ne l'ai jamais quitté ».

Ludovic, Quentin, Baptiste, Loïc, Gaby, Batiste, Anne-Sophie, Charlotte, Isabelle, Tiphaine, Mélanie, Jonathan, Tom, Léane, Loïc, Arnaud, Elodie, Thomas, Thibaud, Pauline, Emilie, Antony, Adèle, Etienne, Clément, Alexandre, Jean-Baptiste, Chloé, Mathieu, Matthieu... et d'autres encore... Ils sont entrepreneur, apprenti, paysagiste, naturopathe, graphiste, photographe, charpentier, technicien en maintenance, informaticien, commercial, notaire, technicien en milieu hospitalier, étudiants en droit, en ostéopathie, en finances, en économie, en école d'ingénieur, en géographie, en lettres, collégiens ou lycéens... tous sont animés par cet enthousiasme, cet attachement à leur village et par ce plaisir partagé d'être ensemble. Les plus jeunes, Amalia et Camille, les suivent et préparent la relève !



Un dimanche matin de juin, une partie de l'équipe s'est retrouvée pour finaliser le programme, les « insertions » des commerçants et entrepreneurs et le « mot du président du comité » qui sera associé au mot du maire dans le programme. Celui-ci sera ensuite distribué à tous les habitants.

Ludovic, président du comité, le dit : « la porte est ouverte pour tout le monde ! Si vous voulez vous impliquer, n'hésitez pas ! »



**FETE DE ROQUESERIERE  
28, 29 et 30 juillet 2023**

**Inscriptions**

(Mounjetade et Moules frites)

**Samedis 15 et 22 juillet de 10h à 12h  
devant la mairie**

Contact : Gilles Raimbault  
06 08 57 38 01

[cdfroqueseriere@gmail.com](mailto:cdfroqueseriere@gmail.com)

**FETE DE ROQUESERIERE  
28, 29 et 30 juillet 2023  
PROGRAMME**

<b>vendredi 28</b>	20h : mounjetade avec les bandas LosTchaopinos 22h : Orchestre Epsilon
<b>Samedi 29</b>	15h : Concours de pétanque 20h : Moules frites 22h : Orchestre ADN
<b>Dimanche 30</b>	11h : Messe et Procession de Ste Anne 12h : Apéritif offert 14h : Concours de pétanque et concours de belote 19h : Apéritif avec l'orchestre Balaïmor Marché gourmand 22h : Soirée dansante avec l'orchestre Balaïmor

F. Cortyl

## Espace public : petit rappel

La mairie a été saisie de petits conflits de voisinage concernant l'occupation de places de parking qui, au centre du village, se trouvent à proximité ou juste devant les portes d'entrée des maisons.

Pour rappel, les parkings publics sont des parcelles de terrain appartenant à la collectivité. Ils font donc partie du **domaine public**. Ils sont **dédiés au stationnement des usagers de la route** : voitures, 2 roues, vélos... et contrairement à certains parkings privés à usage public (parkings de magasin ou de supermarché), les parkings publics sont **ouverts à tous**, même si le bon sens voudrait que l'habitant le plus proche puisse y garer son véhicule.

### La règle générale interdit de privatiser la voie publique...

Effectivement, selon l'article L2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques, **il est impossible de privatiser un endroit public**. "Nul ne peut, sans disposer d'un titre l'y habilitant, occuper une dépendance du domaine public d'une personne publique mentionnée à l'article L. 1 ou l'utiliser dans des limites dépassant le droit d'usage qui appartient à tous."

### ... mais des exceptions sont possibles

En effet, **l'espace public peut parfois temporairement être privatisé**. Les riverains peuvent faire des demandes pour réserver une place de parking lors d'un déménagement par exemple. Il en va de même pour les chantiers, comme l'installation d'un échafaudage ou bien d'une benne pour réceptionner les débris de travaux.

Pour ces demandes, interrogez la mairie.



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, **les espaces de jeux publics pour enfants** et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 3ème classe de 68€.

**Merci aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections et de veiller à ne pas dégrader les endroits fréquentés par tous les habitants, notamment les terrains de jeux des enfants.**

Le samedi 1er juillet a eu lieu dans l'église le concert du petit chœur de Mondelle .

Près de 80 personnes y ont assisté.

Le choix des œuvres était volontairement centré sur la thématique de la paix et de la guerre.

La mairie remercie Stéphane Berrone, Mariella Fordalisio et tous les choristes pour cette belle prestation.

